

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 19 / 2015
Mardi 4 août 2015

Faits marquants :

Pommier & Poirier

- **Développement végétatif** : récoltes Williams et Gala débutent.
- **Carpocapse** : fin période à haut risque de G2 en plaine. Dans les Alpes, zone sud période à risque élevée G2 jusqu'au 8-10 août, zone nord risque élevé G2 en cours.
- **Tavelure** : contaminations secondaires avec quelques taches sur feuilles en pommiers et surtout sur fruits sur Williams.
- **Black Rot** : pas de dégâts observés cette saison.
- **Feu bactérien** : premiers dégâts au collet sur jeunes pommiers. A surveiller.

Poirier :

- **Stemphyliose** : peu de nouvelles sorties de taches.
- **Psylle** : risque maîtrisé.
- **Phylloxera** : très peu de dégâts.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

- Animatrice Filière Pomme/Poire** : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)
- Animatrice Filière Cerise** : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri.Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)
- Animateur Filière Prune** : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),
Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavailon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 89 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelapugere.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



Secteurs Basse Durance & Alpins

✦ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance :

Récolte Akane en cours, tout début de Gala.

✦ CARPOCAPSE

Secteur Basse Durance : Peu de nouvelles piqûres observées ces derniers jours. Globalement, la G2 a été mieux maîtrisée que la G1. Les éclosions de G3 débiteront entre le 7 (Avignon) et le 15 août (Mallemort). Intensification des éclosions de G3 sur Avignon à partir du 15 août.

Estimation du risque : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Au 03 août			Dates prévisionnelles	
	Vol G2	Pontes G2	Éclosions G2	1% éclosions G3	10% éclosions G3
Avignon (Montfavet INRA)	10%	100%	95%	7-9 août	15 août

Dans les Alpes :

Zone Sud : la période à haut risque (intensification des éclosions de 2^{ème} génération) se terminera vers le 8-10 août.

Zone Nord (Ventavon) : période à haut risque de G2 en cours et devrait se poursuivre jusqu'au prochain bulletin.

Estimation du risque : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Au 03 août			Dates prévisionnelles	
	Vol G2	Pontes G2	Éclosions G2	90% éclosions G2	Début vol G3
Manosque	95%	92%	80 %	8-10 août	11-13 août
Ventavon	71%	58%	30% G2		

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Quelques captures sont enregistrées dans les pièges en secteur Basse Durance. Éclosions en cours. Très peu de dégâts sont observés en vergers de pommiers et poiriers.

Estimation du risque : Les larves de tordeuse orientale présentes sur fruits peuvent être confondues avec des larves de carpocapse. Leur observation sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale (sur larves de taille suffisante) : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur carpocapse.

✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Pose des pièges indicatifs à réaliser de mi à fin août.



Secteurs Basse Durance & Alpains (suite)

✦ METCALFA

Présence en secteur Basse Durance mais sans évolution grave au cours de la quinzaine.

Estimation du risque : Surveiller la présence de miellat sur fruits.

✦ PUCERON LANIGERE

Le parasitisme par *Aphelinus mali* est bien installé dans une majorité de parcelles y compris dans des zones alpines. Seuls quelques rares vergers ne sont pas encore totalement régulés.

Estimation du risque : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali* très bon régulateur du niveau de présence de ce ravageur en période estivale.

Seuil de nuisibilité : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*.

✦ ACARIEN ROUGE

Présence d'acariens prédateurs généralisée. Quelques rares cas de situations non encore maîtrisées, cependant plus nombreuses que d'habitude.

✦ POU DE SAN JOSE

La deuxième migration se termine en plaine.

Estimation du risque : Repérer les parcelles atteintes.

✦ ZEUZERE

En **secteur Basse Durance**, très peu de dégâts observés. Le vol est terminé : fin du risque en plaine.

✦ COCHENILLE BLANCHE (*PSEUDOCOCCUS*)

Très peu de parcelles avec dégâts cette année, cependant observation assez régulière de l'insecte dans les vergers de pommiers et de poiriers.

Estimation du risque : Surveiller l'installation sur fruits.



Adulte *Zeuzera pyrina* et pousse minée par la zeuzère (source La Pugère)



Pseudococcus sur fruits (La Pugère)



Secteurs Basse Durance & Alpins (suite)

✦ TAVELURE

Quelques repiquages sont visibles sur feuilles en pommier mais surtout sur fruits en poirier (Williams) malgré la sécheresse estivale.

Estimation du risque : Sur les vergers présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures (35 à 40 heures sur pommes d'après des données italiennes).

✦ BLACK ROT

Pas de symptômes observés cette saison.

✦ MALADIES DE CONSERVATION

Le risque, nul jusqu'à présent, pourrait augmenter si les conditions climatiques évoluent vers une reprise des précipitations et des rosées.

✦ FEU BACTERIEN

En secteur Basse Durance, un cas de chancre sur collet sur verger en 2ème feuille. Il faut être vigilant sur jeune verger : souvent le feuillage rougit, les arbres atteints devront être arrachés.



POIRIER

Bulletin n° 19 /2015
Mardi 4 août 2015



Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : récolte Guyot en cours, Williams débute.

◆ TAVELURE- CARPOCAPSE – TORDEUSE ORIENTALE – METCALFA ACARIEN ROUGE cf. § POMMIER

◆ FEU BACTERIEN

En secteur Basse Durance on n'observe pas de nouveaux développements significatifs.

Dans les Alpes zone Nord, les symptômes sur Passe-Crassane sont en évolution à la faveur des orages répétés. L'assainissement sur les organes atteints est à envisager dans les parcelles touchées.

Estimation du risque : Des contaminations sont possibles lors d'épisodes pluvieux, et en particulier orageux.



Photo (source La Pugère) :
Feu bactérien sur bouquet de fruits (poirier)

◆ STEMPHYLIOSE

Sur le secteur Basse Durance, la présence de taches sur feuilles et sur fruits n'a pas augmenté ces derniers jours. Les variétés sensibles sont Harrow Sweet, Conférence, Alexandrine, Abbé Fetel.

Estimation du risque : la période à risque s'étend de la floraison jusqu'à la récolte. La période de risque important sur fruits débute à partir de mi-mai. Les conditions chaudes et humides (rosées, irrigation) sont très favorables au développement du champignon.



Stemphyliose sur fruits (source : La Pugère)

◆ ACARIEN

Présence quasi généralisée, même si peu souvent préoccupante, en nette recrudescence.

◆ PHYTOPTES DES GALLES ROUGE

Quelques nouveaux symptômes observés mais en nette diminution depuis quelques semaines.



POIRIER

Bulletin n° 19 / 2015

Mardi 4 août 2015



Secteurs Basse Durance et Alpains (suite)

✦ PSYLLE

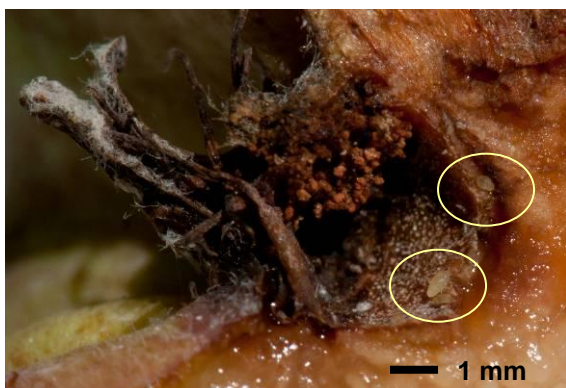
En tous secteurs, la situation est maîtrisée dans la grande majorité des parcelles. Présence importante d'auxiliaires (punaises mirides dont anthocoris et orius, forficules) qui ont joué un rôle majeur dans la régulation du psylle.

✦ PHYLLOXERA DU POIRIER

En plaine, les observations de fruits avec symptômes à l'œil se multiplient. Ils peuvent être confondus avec du *Botrytis* de l'œil ou un mûrissement prématuré du fruit.

Rappel de la biologie (Source : inra.fr/hyppz) : Au cours de l'été, ces pucerons s'abritent dans la cavité pistillaire des poires. La prise de nourriture par ces femelles entraîne la formation de larges plages noires, un symptôme appelé "Cul noir" ou "Nécrose de l'œil". Les dégâts apparaissent soit pendant le mûrissement, soit pendant le stockage au froid.

Estimation du risque : Les risques d'évolution vers des pourritures sont réels pour les lots en conservation. Les fruits atteints doivent être écartés à la récolte.



Coupe transversale de la cavité pistillaire avec présence de 2 individus globuleux (taille environ 0.5 mm)



Tache nécrosée à l'œil
(source photos : GRCETA BD)

✦ PHYTOPTÉ DES GALLES ROUGES

De nombreuses parcelles présentent des symptômes sur feuilles et parfois sur fruits. Le recensement des parcelles touchées est à réaliser.

Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.